





- Le prédiagnostic, réalisé par un bureau d'études spécialisé, permet :
- d'élaborer un bilan des consommations
 - d'identifier les améliorations sur le bâti, le process et les équipements via des préconisations chiffrées et hiérarchisées par temps de retour sur investissement
 - de sensibiliser l'entreprise pour un engagement durable dans un système de gestion et de suivi de l'énergie

CIBLES

L'opération est ouverte aux industriels, hôteliers et GMS

DÉROULÉ DE L'OPÉRATION  Temps collectif |  Individuel

-  Une réunion de lancement : rappel des objectifs, modalités et implications
-  Le prédiagnostic
 - Recueil des données de consommations et de fonctionnement
 - ½ à 1 journée de visite du ou des sites
 - Analyse de la performance des installations et plan d'actions chiffré
 - Rendez-vous de restitution du rapport
-  Une réunion collective de restitution
 - Echanger sur les actions à engager et les bonnes pratiques constatées
-  Un suivi semestriel sur 2 ans effectué par la CCI

IMPLICATION

L'entreprise devra **désigner un référent énergie** qui sera l'interlocuteur du bureau d'études et assurera le suivi de l'étude.

L'entreprise **fournira les documents nécessaires** dont a minima les contrats et factures d'énergie sur 12 mois, les données de production et un plan avec description des locaux occupés.

PLANNING

PHASES	juin	juillet	août	sept	oct	nov
Candidature						
Réunion de lancement						
Prédiagnostic						
Réunion bilan						

COÛT TOTAL

Les entreprises bénéficient d'une subvention de l'ACE et de l'ADEME de 50%.

Le solde restant à la charge des entreprises est de **265 000 F TTC** (hors frais de déplacement)

CONTACT

environnement@cci.nc